

EC2 Patrimoine et développement des territoires

Infos pratiques

- > ECTS : 2.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences sociales et administration

Présentation

Le cours a pour objectif d'analyser les stratégies de valorisation du patrimoine au regard des territoires et leurs enjeux, notamment sur les plans social, économique et identitaire.

Objectifs

Acquisition de connaissances en vue de construire un projet de médiation culturelle en dialogue avec les divers acteurs institutionnels d'un territoire.

Évaluation

Travaux personnels

Pré-requis nécessaires

Conformes aux conditions générales d'admission pour le niveau d'études concerné.